

Tombouctou : Le Chef de la MINUSMA rend visite aux Casques bleus à Goundam et Ber

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 15 MARS 2022

1057

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Enseignement supérieur

Former pour réduire les catastrophes !



JEUNESSE : 22 jeunes à l'école de la communication stratégique pour les décideurs politiques



Les recalés au concours de la CANAM : Toujours sur le pied de guerre



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

14 Mars
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

809

Nouveaux cas confirmés

03

Nouveaux guéris

10

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

05 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
02 cas graves en soins intensifs
31 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 423

Guéris

29 583

Décès

726

dont 69 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.19



P.21



/ Une /



Enseignement supérieur : Former pour réduire les catastrophes !

P.5

/ Brèves /



Mali-France : L'accord de défense est-il caduc ?

P.12

Justice : Deux briques de chanvre indien saisies dans la salle d'audience au Tribunal de Grande Instance de la Commune III

P.12

Justice : Nominations en cascade à la Cour Suprême

P.13

Incident entre Bamako et Nouakchott : Le ministre Diop en Mauritanie pour baisser la tension

P.13

/ Actualité /



JEUNESSE : 22 jeunes à l'école de la communication stratégique pour les décideurs politiques

P.16

Les recalés au concours de la CANAM : Toujours sur le pied de guerre

P.17

Tombouctou : Le Chef de la MINUSMA rend visite aux Casques bleus à Goundam et Ber

P.18

Lutte contre le terrorisme au Mali : Quelles conséquences après l'annonce du retrait des troupes françaises ?

P.19

/ Politique /



MALI-CEDEAO : 4 solutions concrètes de sortie de crise

P.21

Transition malienne : Le Colonel Assimi Goïta va-t-il décevoir ?

P.24

/ Culture & société /



Chronique du Pr Manassa : Belle étoile filante

P.25

/ International /



Guerre en Ukraine : Washington veut mettre la pression sur Pékin

P.26

Cameroun : Début d'une semaine qui s'annonce tendue au niveau des revendications sociales

P.27

/ Sport /



Football : Hakim Ziyech refuse sa convocation avec le Maroc

P.28

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Enseignement supérieur

Former pour réduire

les catastrophes !

La cérémonie de signature d'un master en gestion des risques de catastrophes (GRC), entre l'USTTB, la DGPC et l'EMP-ABB, a eu lieu le lundi 14 mars 2022, à l'École de Maintien de la Paix Alioune Blondin BEYE. C'était en présence du ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Amadou Keita, du ministre de la Sécurité et de la Protection Civile ainsi et celui de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, du représentant du ministre de la Défense et des Anciens Combattants, du directeur général de l'École de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye, le directeur général de la protection Civile, le Recteur de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako, le doyen de la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie et plusieurs invités de marque.

Le général de division Sidiki Samaké a évoqué les stratégies et les politiques mises en place par les plus hautes autorités afin de réduire de manière drastique les catastrophes. Il a rappelé que la création de l'École de guerre qui sera dotée d'un Centre d'Études Stratégiques en est une parfaite illustration de la volonté des plus hautes autorités à prendre en compte cette dimension des

risques et catastrophes. Ce qui permettra de développer ensemble des vrais projets de recherche-action.

Le ministre de l'environnement, de l'assainissement et du développement durable, Modibo Koné soulignera que les changements climatiques constituent un défi majeur pour le Mali qui font que les populations subissent les effets du dérèglement climatique exacerbé par

les crises sécuritaire et sanitaire. Selon lui, ces phénomènes risqueront d'annihiler tous les efforts de développement.

En prenant la parole, le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Brigade Daoud Aly Mohammedine, dans son intervention, a tout d'abord rendu un vibrant hommage aux hommes et aux femmes qui, depuis l'avènement de la maladie à virus Ebola en 2014, n'ont ménagé aucun effort pour l'instauration de modules de formation sur la Réduction des Risques de Catastrophes. Il a vivement salué l'engagement d'un partenaire clé, à savoir la Banque mondiale dont les ressources vont permettre le démarrage effectif du présent Master, à travers le Projet de Renforcement de la Résilience Climatique au Mali, HYDROMET-MALI. La présente convention entre la DGPC et l'USTTB prouve, à suffisance, l'engagement du Gouvernement à travers le Département de la Sécurité et de la Protection Civile à réduire les risques, les dommages et pertes liés aux catastrophes ainsi que le renforcement de la résilience climatique. C'est pourquoi, il a réaffirmé son engagement à accompagner le projet par la mise à disposition de ressources humaines disponibles pour la conduite du présent Master en Gestion des Risques de Catastrophes.

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Pr Amadou Keita



s'est quant à lui réjoui de ce partenariat tripartite naissant. A l'en croire, cette signature de convention est un besoin pertinent de son département dans le cadre de la diversification des offres de formation dans les Universités. Il a ensuite mis l'accent sur la symbolique forte et les enjeux de ce type de relation entre les Universités du Mali et les acteurs directs des enjeux stratégiques de notre pays. « **Ce projet est une mobilisation intelligente et une mise en commun des ressources pour doter notre pays du capital humain à même de faire face aux multiples catastrophes naturelles, aux conflits armés et aux épidémies dont la plus récente est**

la pandémie du Covid-19. Car, la gestion des risques de catastrophes devient un impératif de développement de notre pays dont le Gouvernement a pleinement conscience. D'où la présente initiative de mutualisation des efforts des trois départements réunis. C'est la preuve que le développement des stratégies de résilience des communautés est une priorité des plus hautes autorités du Mali », a-t-il fait savoir.

Pour le ministre Pr Keita, le renforcement des capacités de résilience des communautés vulnérables aux conséquences des catastrophes nécessite des ressources humaines appro-

priées. Raison pour laquelle, il encourage la création de tels centres de recherche spécialisés qui contribueront à l'innovation de notre système universitaire. « **Il s'agit d'un projet qui répond aux recommandations du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour la diversification des filières de formation dans les structures de l'enseignement supérieur et l'employabilité des diplômés** », a-t-il dit.

■ Ibrahim Sanogo



■ YeahSamake



MOI PRÉSIDENT...

Nous allons procéder à la création d'une banque d'Energie Solaire pour en finir avec les délestages intempestifs d'électricité.

Les édifices publics seront électrifiés par des systèmes photovoltaïques fabriqués au Mali.

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR
#ToLeadIsToServe



■ Financial Afrik



Réuni début mars 2022, le Comité des affaires monétaires de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) a passé en revue l'état de la mise en œuvre des actions devant conduire à la création de l'East Africa Monetary Union (EAMU), l'Union monétaire de l'Afrique de l'est. L'initiative vise l'adoption d'une monnaie unique d'ici 2024.



■ Djimé Kanté



Silence !

Taisez-vous !

Éteignez la télé !

L'enfant peuhl vas-y on t'écoute.

L'enfant Peuhl parle 👆

Un enseignant à la FSEG (Faculté des sciences économiques et de gestion) m'a expliqué récemment qu'une seule promotion est sortie de cette faculté depuis 2015. C'est à dire que vous avez des étudiants qui sont là-bas depuis 5-6 ans qui n'ont toujours pas la licence, et ils n'ont redoublé non plus. Pire: avec cette licence, ce n'est même pas sûr qu'ils puissent participer à des concours nationaux où on exige au moins la maîtrise (qui n'est pas délivrée depuis des années avec le système LMD).

Cette année encore environ 15 000 nouveaux inscrits en première année.

Je ne sais pas comment face à telles situations, on continue à chercher le coupable de notre malheur ailleurs.

■ Jeune Afrique



Ravis de voir Alpha Condé évincé, ils avaient été les premiers à applaudir le putsch de Mami #Doubouya. Six mois plus tard, l'enthousiasme des principaux détracteurs du président déchu semble douché. #Guinée



■ Babisko Babisko



L'équipement de protection individuelle pour faire face aux essaims d'abeilles.
Une intervention assez délicate pour empêcher les abeilles de se regrouper dans les lieux publics.
DRPC Koulikoro.



■ Ammy Baba Cisse

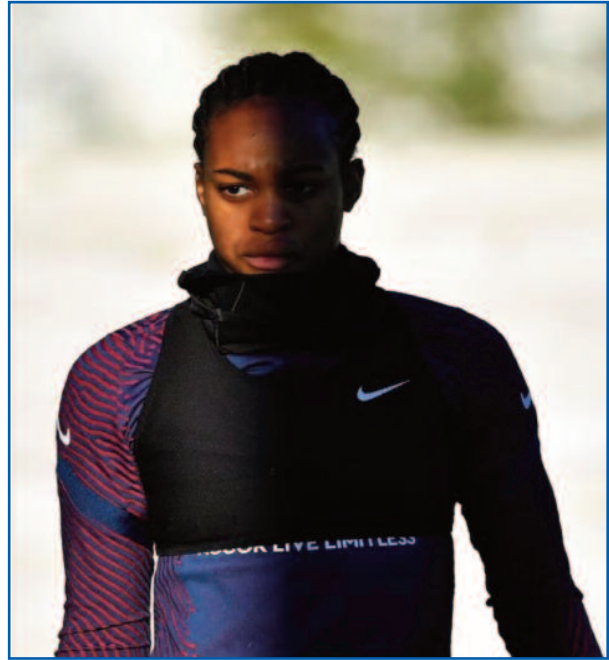


Il est impérieux de travailler avec tout le monde pour circonscrire tout ce qui se passe.
Le cœur ne gère pas, c'est la raison qui doit commander. Dieu veille!

■ Paris since 1970



L'attaquante du Paris Saint-Germain, Marie Katoto aurait failli en venir au main avec la milieu de terrain Kheira Hamraoui après la rencontre d'hier soir entre le PSG et Montpellier.
Marie Katoto aurait répondu à une menace proférée par Hamraoui à son encounter, qui depuis son arrivée au club cet été, ne cesse d'accumuler les déboires au sein de la section féminine.
Lors de la rencontre d'hier soir, les Ultras présents au stade, ont pris en grippe la joueuse de 32 ans Hamraoui et l'ont conspuée durant toute la rencontre.
Affaire à suivre...



À la fin de la rencontre face à Bordeaux (3-0) hier soir dans un Parc des Princes extrêmement furieux, Kylian Mbappe est parti encourager les handballeurs parisiens qui jouaient leur match contre le HBC Nantes, tandis que Neymar, lui, s'est envolé vers Barcelone rejoindre ses proches.



Jeunesse Yelega



Le comité exécutif central jeune du parti Yelega conduit par Moussa Sangaré 4ème vice président national de la jeunesse Yelega et accompagné par les camarades Issa Dabo et Aminata Kane, a effectué une rencontre tournante ce samedi 12/03/2022 au près de nos militants, responsables à Kalaban Coura dans la commune V du district de Bamako. Ce fut une visite de prise de contact et d'état de lieux du bureau des jeunes dans la dite commune.

Nous avons noté une bonne dynamique de la Jeunesse Yelega de part leur engagement à tenir le flambeau malgré les difficultés liées aux activités politiques mais aussi constaté une équipe très engagée à relever tous les défis qui soient.

Des nouvelles adhésions ont été signalées notamment la présentation du camarade Niaga Diop qui nous a rejoint pour le combat d'un Mali juste et meilleur.

Nous avons encouragé les responsables locaux de la jeunesse du parti en les invitant à plus de persévérance dans l'implantation des structures jeunes notamment au renouvellement de la cellule de quartier de Badalabougou et aussi à travailler en accord avec les valeurs de YELEMA.

Bravo à la délégation nationale qui a effectué le déplacement et vivement les autres communes.



Oumar Traore



1 Franc CFA égal
0,061 Ouguiya Mauritanien. Créons notre Monnaie et quittons dans le CFA

Mariam Dansoko



Dioila : Incroyable mais vrai.
Elle , c'est Sanata Dembelé , élève de la 8 année de l'école socoura ouest deuxième cycle nettoye la cours de l'établissement toute seule ce dimanche matin 13 mars 2022 de 6 heures jusqu'à 10 heures.
L'acte citoyen n'a pas échappé à l'oeil vigilant du directeur et pédagogue, Daouda fomba et premier responsable du centre.
Peut on nous alors dire que le Mali coura commence ?

A la lumière de cet acte, le mérite doit nécessairement revenir aux formateurs (les enseignants) et à la famille de Sanata Dembelé.
L'éducation d'un enfant, c'est d'abord la famille paternelle et achevée à l'école. Une vraie patriote.



Paul Diarra



Protection Civile : un Master pour la Gestion des Catastrophes et Risque Climatique

La cérémonie de signature de conventions de financement entre la Direction générale de la Protection Civile, l'Université des sciences, techniques et des technologies de Bamako et l'Ecole de maintien de la paix Alioune Blondin Beye a eu lieu, le 14 mars 2022, dans la salle de conférences de l'Ecole à Djicoroni-Para. Elle était présidée par le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de brigade Daoud Aly Mohamedine. Plusieurs ministres, le secrétaire général du ministre de la défense et des anciens combattants ainsi que le directeur de l'Ecole de Maintien de la Paix y étaient également présents.

Les différentes conventions servent de cadre formel pour la mise en place d'une nouvelle filière universitaire en : Master en Gestion des Catastrophes et du Risque Climatique. Ces conventions ont été signées par le Directeur général de la protection civile, le Directeur de l'EMP-ABB et le Recteur de l'Université des sciences, techniques et des technologies de Bamako.



■ NIANG TV



Le DER Lettres a rendu un vibrant hommage à deux professeurs du Département qui ont fait valoir leur droit à la retraite. Il s'agit du Pr Mahamady SIDIBE et de Dr Diola KONATE (Maître de Conférences). La cérémonie, à laquelle étaient présents les amis, parents, collègues et les plus hautes autorités de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, a eu lieu aujourd'hui, de 10h à 13h, à la FLSL. Les mots ne suffisent plus pour faire le récit de cette journée pleine de joie et d'émotions...

Ces deux professeurs ont été les Maîtres d'hier, ils sont les Eclaireurs éternels et surtout des Sources intarissables.

Nous souhaitons une longue vie et une retraite paisible à nos deux brillants professeurs !



■ Tiéoulé Mamadou Konaté



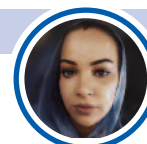
#France Depuis quelques années, au MAE, on s'interroge sur "le changement de narratif Afrique- France" Celui-ci ne pourra intervenir sans une remise en question dans l'auto-perception stratégie Chinois, Turques et Russes "comprennent mieux" la psychologie des sociétés civiles.

■ Macky Sall



Je présente mes condoléances émues au Président Félix A. Tshisekedi et au peuple congolais suite à l'accident ferroviaire ayant fait plusieurs morts et blessés en République Démocratique du Congo. Paix à l'âme des défunts. Prompt rétablissement aux blessés.

■ Bi Ardo



Au lieu de s'intéresser à ces accusations, ils diront que c'est la France qui est derrière tout ça. Toujours dans le déni. Qu'Allah veille sur les pauvres civils et les militaires respectueux des droits humains.

■ Primature du Mali



Valoriser les marques du Mali : Les autorités de la transition, y tiennent. Le Premier ministre M. Choguel Kokalla Maïga, a présidé ce lundi 14 Mars 2022, au CICB la cérémonie d'ouverture de la semaine des marques du Mali.

Initiée sous le thème: " Une marque compétitive: un outil de conquête de marchés ", la semaine des marques, est une initiative du ministère de l'Industrie et du commerce, qui entend promouvoir le label "Mali" Aussi, à travers cette opération première du genre, les initiateurs visent à donner une visibilité aux marques du Mali en les valorisant. Le Premier ministre, a salué l'initiative à sa juste valeur, convaincu que cette démarche s'inscrit dans la politique de souveraineté que les autorités de la Transition sont engagées à mettre en œuvre.

Le Chef du gouvernement, a également salué les efforts consentis par les acteurs économiques afin d'assurer l'approvisionnement correcte sans surenchère du pays dans un contexte marqué par les sanctions illégales et inhumaines de la CEDEAO.

Choguel Kokalla Maïga, a félicité les forces de défense et de sécurité qui poursuivent leur mission de sécurisation du territoire avec des exploits remarquables.

"Ensemble nous relèverons les défis" conclu Choguel Kokalla Maïga. CCRP /Primature





Une cotisation payée est la garantie d'un droit certain



L'INPS au service des assurés sociaux



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

Mali-France : L'accord de défense est-il caduc ?



Le Mali a officiellement demandé, depuis le 16 janvier 2022, à la France la révision des accords de défense qui lient les deux pays. Cette demande reste lettre morte à Paris. Alors question ? L'accord de défense entre les deux pays est-il toujours d'actualité ?

Le gouvernement malien a demandé fin décembre 2021 à la France la révision des accords de défense qui lient les deux pays. Cette demande n'a jusqu'ici pas suscité de réaction officielle du côté français. Cette demande des autorités maliennes intervient au moment où un climat de tension règne entre Bamako et Paris.

Mais avant, lors de son discours à la nation à l'occasion de la Fête de l'Armée, le 20 janvier 2021, le Colonel Assimi Goïta, Président de la Transition, indiquait avoir demandé la relecture de certains accords de coopération militaire et établi de nouveaux accords : « Par une analyse objective du contexte actuel et en tenant compte des intérêts vitaux de notre pays, nous avons demandé la relecture de certains accords de coopération militaire. Dans le même temps, de nouveaux accords ont été signés, toujours avec comme objectif essentiel, la sécurisation des Maliens et de leurs biens », avait précisé le Colonel Goïta.

De son côté, le ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Abdoulaye Diop, avait annoncé à la chaîne d'information France 24 que le Mali a officiellement demandé à la France la révision des accords de défense. Autre déclaration, c'est celle du Premier mi-

Justice : Deux briques de chanvre indien saisies dans la salle d'audience au Tribunal de Grande Instance de la Commune III



Deux détenus pris en flagrant délit détention de chanvre indien. Incroyable mais vrai ! Le 8 mars dernier, deux prisonniers de la Maison Centrale de Bamako, venus pour leur jugement au Tribunal de Grande Instance de la Commune III du District de Bamako, ont été pris en flagrant délit de détention de chanvre indien. Les deux détenus ont imaginé des besoins d'aller aux toilettes où ils ont récupéré deux briques de chanvre indien, déposées miraculeusement par un émissaire anonyme. Ce dernier aurait été commissionné par un autre détenu tapi dans sa cellule de la MCA attendant son butin.

Au retour des toilettes, un surveillant de prison très vigilant a remarqué quelque chose d'anormal dans les poches des détenus. La fouille a permis de découvrir de la drogue. Sur le champ, le Tribunal a condamné les deux détenus à cinq (5) ans de prison ferme.

Une fois de plus, il faut saluer la vigilance et la fermeté des hommes du Colonel Adama Guindo, Régisseur de la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako.

Source : Ali24

nistre Choguel K. Maïga qui, dans un entretien accordé à l'ORTM, le dimanche 16 janvier 2021, a ouvertement critiqué le traité de défense entre les deux pays : "Nous voulons relire les accords déséquilibrés qui font de nous un État qui ne peut même pas survoler son territoire sans l'accord de la France". Les accords de défense liant la France et notre pays ont été signés à la suite du déclenchement de l'opération militaire française Serval, le 11 janvier 2013.

Le partenariat sécuritaire entre les deux pays était jusqu'alors défini par un accord de coopération technique, signé en 1985 et qui prévoyait la possibilité d'envoyer des soldats français pour des missions de formation ou dans le cadre d'opérations, encadrées par le commandement de l'armée malienne. L'accord de 2013 prévoit de "concourir à une paix et une sécurité durable (...), notamment par la sécurisation des espaces frontaliers et la lutte contre le terrorisme". Il permet également l'accès au territoire malien, "y compris ses eaux territoriales et son espace aérien", avec le consentement préalable de l'État.

Prévu pour une durée de cinq ans, cet accord est reconduit de manière tacite. Il est néanmoins précisé que "les Parties peuvent, à tout moment et d'un commun accord, amender par écrit le présent traité", comme le demande aujourd'hui le gouvernement.

Mémé Sanogo / Source : L'Aube

Justice : Nominations en cascade à la Cour Suprême



Le Conseil des ministres du mercredi 10 mars dernier a procédé à une série de nominations à la Cour Suprême du Mali. Certains magistrats chevronnés se sont vus promus à la plus grande instance juridique de notre pays.

La Section judiciaire, la Section administrative, la Section des comptes et les rapporteurs administratifs comptent ainsi en leur sein des magistrats pétris d'expérience, qui ont servi avec loyauté dans l'appareil judiciaire.

Ainsi, l'ancien Secrétaire général du Ministère de la Justice, Sombé Théra, siège désormais à la Section judiciaire, tout comme l'actuel Procureur Général de la Cour d'Appel, Idrissa Arizo Maïga.

On enregistre aussi la nomination de plusieurs magistrats pétris d'expérience au sein de cette section. Il s'agit, entre autres de : Ibrahim Konta, l'ancien Procureur général de la Cour d'Appel de Kayes et récemment conseiller à la Cour Suprême, Diakaridia Touré, Bamassa Sissoko, Noumadi Kanté, Marie Madeleine Koné, Rose Dembélé, et Adama Samaké, tous des magistrats expérimentés, ont été nommés à la même Section judiciaire de la Cour Suprême.

Mamadou Lamine Coulibaly a été nommé 1er Avocat Général au Parquet Général de la Cour Suprême. Il remplace à ce poste Mohamed Chérif Koné, limogé depuis quelques mois, suite à ses multiples sorties médiatiques.

Plusieurs magistrats ont également été nommés Avocat général au Parquet Général : Daouda Doumbia, Habibatou Maïga, Boubacar Sidiki Samaké, Neguessou Augustin Diarra et Amadou Tidiane Diakité.

Quant à la Section administrative, elle enregistre l'arrivée de Yacouba Diamoutene, Macky Mamadou Traoré, Mahamadou Thiam et Toumani Coulibaly.

Les nouveaux rapporteurs publics à la Section de compte sont Nouhoum Bouaré, Sory Diakité Badra Alou Coulibaly et Gaoussou Keita.

Il y a eu aussi des magistrats nommés au poste de conseiller à la même section de compte. Il s'agit de Ibrahim Sanogo, Oumar Tounkara, Ba Aly Ba Koniba Diarra, Boubacar Diarra et Bouré Koita.

Ces magistrats nommés vont prêter serment pour pouvoir désigner un président à la Cour Suprême en remplacement de Wafi Ougadeye, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Seydou Diamouténé / Source : 22 Septembre

Incident entre Bamako et Nouakchott : Le ministre Diop en Mauritanie pour baisser la tension



Les relations entre le Mali et la Mauritanie connaissent dans ces deux jours une certaine tension. Le ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Abdoulaye Diop, à la tête d'une forte délégation, s'est rendu dans la capitale mauritanienne, les 11 et 12 mars, pour tenter de baisser la tension.

Cette tension, faut-il le rappeler, fait suite à la convocation de l'ambassadeur malien en terre mauritanienne par les autorités de la Mauritanie pour des explications. En effet, la Mauritanie accuse les Forces de défense maliennes d'avoir commis des exactions sur des civils mauritaniens à la frontière.

Accusations qualifiées d'infondées et rejetées par les autorités de la Transition, dans un communiqué publié par le chef d'Etat-major Général des Armées.

Dans son voyage à Nouakchott, le patron de la diplomatie malienne était accompagné de son homologue de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, le Colonel Abdoulaye Maïga, du Colonel Modibo Koné, Directeur de l'Agence Nationale de Renseignement et du chef d'Etat major Général des Armées, le Colonel Oumar Diarra.

Lors de leur séjour mauritanien, le ministre Diop et sa délégation ont été reçus par Mohamed Ould Cheikh El Ghasouani, le président de la République Islamique de Mauritanie. Au menu de cette audience, les discussions autour des événements survenus à la frontière Mali-Mauritanie.

Seydou Diamouténé / Source : 22 Septembre

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com



Office central de Lutte contre
l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Ministère de la Justice et
des Droits de l'Homme (MJDH)

APPEL A CANDIDATURE

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) et le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (MJDH), dans le cadre du Programme conjoint d'Appui à la Lutte contre la corruption, la délinquance financière et l'enrichissement illicite au Mali (LucCEI) recrutent **un coordinateur** pour l'animation d'ensemble, l'assurance qualité et l'interface entre l'Ambassade du Royaume des Pays Bas au Mali et les structures de mise en œuvre du programme.

POSTE ET MISSION

Les responsabilités spécifiques du/ de la coordinateur/trice sont :

1. Assurer la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des stratégies et activités du projet ;

- Appuyer les cellules de planification, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des activités du Ministère de la justice et de l'OCLEI dans l'élaboration de leurs Plans d'Opération Annuelle et les chronogrammes d'activités avec comme référence le document de base du projet ;
- Coordonner l'élaboration ; la soumission conjointe et la mise en œuvre du plan de travail annuel, des budgets et des rapports d'activités du Ministère et de l'OCLEI ;
- Mettre en place avec les Cellules du Ministère et de l'OCLEI un système de suivi évaluation,
- Appuyer l'élaboration des TDR en rapport avec les activités du programme ;
- Produire les différents rapports du projet en tenant compte des résultats du suivi-évaluation ;
- Préparer les réunions du comité de pilotage du projet, assurer le secrétariat et veiller à l'application des décisions et recommandations dudit comité ainsi que la prise en compte de celles des partenaires techniques et financiers appuyant le projet ;
- Participer aux différentes évaluations et études du projet ;
- Tenir un système de classement approprié de la documentation du projet ;

2. Contribuer à la gestion administrative, budgétaire, financière et comptable de la mise en œuvre du projet ;

- Travailler en étroite collaboration avec les différentes structures partenaires (MJDH, OCLEI, services centraux, société civile etc) pour la préparation et le suivi de la mise en œuvre des budgets annuels conformément aux calendriers des donateurs ;
- Coordonner l'élaboration conjointe des demandes annuelles de fonds conformément aux plans et aux budgets approuvés ;
- Coordonner la réorientation, au besoin les révisions budgétaires ; s'assurer que la gestion financière et comptable des activités du projet est effectuée en conformité avec les réglementations nationales et les accords pris avec les bailleurs de fonds ;
- Coordonner les audits annuels du projet (élaboration des TDR, recrutement des prestataires, supervision du processus, etc).

3. Assurer la Représentation du projet

- Représenter le projet LucCEI au besoin auprès des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, des bailleurs de fonds et d'autres agences ;
- Assurer que les cellules de planification, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des activités du Ministère et de l'OCLEI sont régulièrement informées et représentées dans les réunions des partenaires et autres acteurs du projet ;
- Effectuer les visites régulières de terrain auprès des partenaires et acteurs et intégrer les expériences acquises au niveau du projet.

QUALIFICATION ET PROFIL DU CANDIDAT

Le coordinateur doit être de nationalité malienne ou établi au Mali. Par ailleurs, il doit remplir les critères ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+5) dans les domaines suivants : sciences sociales, Droits, Économie/Finances, gestion de projet, etc.
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la coordination/gestion des projets de développement, notamment dans la gestion de programme pluridisciplinaire
- Avoir au moins 5 ans d'expérience de travail dans un poste de responsabilité dans le secteur public ou privé, de préférence dans un contexte de financement extérieur ;
- avoir des expériences dans la mise en œuvre des projets de renforcement des capacités des acteurs de la Justice, des structures de contrôle, des ONG et de la société civile ;
- avoir une bonne connaissance des problématiques des droits humains, de la justice, de la lutte contre la corruption

Constituent un atout :

- L'expérience dans un organisme de lutte contre la corruption, la délinquance financière et l'enrichissement illicite ;
- Le travail dans une ambassade ou une organisation internationale ;

CONDITIONS REQUISES

- Connaître l'environnement des droits humains et de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite aux plans national, régional, sous régional et international ;
- Avoir une bonne connaissance de l'administration publique malienne ;
- Être apte à travailler sous pression ;
- Être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;
- Avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite ;
- Avoir un esprit d'équipe et l'esprit critique ;
- Avoir une intégrité morale et un sens d'éthique et de la déontologie ;
- Être rigoureux dans le travail et avoir le sens du respect du supérieur hiérarchique et de ses collaborateurs ;
- Maîtriser l'outil informatique

DUREE DU CONTRAT DU COORDINATEUR

Le contrat est conclu pour la durée du programme.

OBLIGATIONS DU PROGRAMME

Le programme mettra à la disposition du Coordinateur l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Il mettra également à sa disposition un bureau avec des équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service. Une évaluation de la performance sera faite les six premiers mois et une copie jointe au rapport semestriel du projet. Par la suite, les évaluations se feront annuellement.

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'OCLEI.

PIECES A FOURNIR

Le dossier de candidature devrait comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Président de l'OCLEI ;
- Un CV actualisé ;
- Une copie certifiée conforme des diplômes de formation supérieure ou équivalences ;
- Trois (3) lettres de recommandation ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois.

DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature peuvent être envoyés ou déposés directement à l'une des adresses suivantes au plus tard le 20 mars 2022 à 16 heures GMT :

- A l'accueil de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite, au rez-de-chaussée ;
- Ou par courrier électronique (louologuem@oclei.ml).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Assistant des Ressources humaines, Place CAN, face à la station Total, Hamdallaye ACI 2000-Bamako.

Aucune soumission ne sera acceptée après la date limite indiquée.

Des interviews par un jury seront organisées avec les candidats présélectionnés. Les candidats présélectionnés pour les interviews seront informés dans un délai de 15 jours après la date de soumission des candidatures.

Bonne chance.

JEUNESSE : 22 jeunes à l'école de la communication stratégique pour les décideurs politiques

Du 9 au 11 mars au Centre d'Études de Renforcement des Capacités d'Analyse et de Plaidoyer (CERCAP), une session de renforcement des capacités a réuni une vingtaine de jeunes leaders maliens. Organisée avec le soutien de Population Reference Bureau à travers le projet Policy, Advocacy, Communication Enhanced (PACE / USAID), elle a permis à ces jeunes leaders actifs de découvrir des outils pour renforcer leurs activités de communication et de plaidoyer auprès des décideurs politiques, en particulier dans les domaines de l'éducation, la santé de la reproduction des adolescents et des jeunes, et l'autonomisation économique des femmes et des filles.

Population Reference Bureau et ses partenaires conduisent depuis des décennies un programme de formation en communication pour les politiques à l'intention de divers acteurs travaillant sur des questions de population et développement. Ce programme s'étend de plus en plus aux pays d'Afrique francophone. C'est ainsi que Monsieur Sadou Doumbo, après avoir participé à une session de formation des formateurs, a sollicité et obtenu une subvention de PRB / PACE pour la dissémination des outils auprès de jeunes leaders de la société civile au Mali. La qualité des outils et leur pertinence dans un contexte comme celui du Mali, où les défis pour l'éducation, la santé et la participation des femmes sont grands et constituent une

priorité des décideurs, ont motivé sa requête et favorisé l'adhésion de PRB / PACE.

22 jeunes leaders dont 10 femmes ont été identifiés dans 4 organisations actives de jeunes : Leadership – Education – Autonomisation et Développement des femmes et des filles (LEAD – F), International Youth Alliance for Development (IYA4D), Initiative pour l'Autonomisation des Adolescents et des Jeunes au Mali (I2AJM) et le Réseau des Jeunes Ambassadeurs pour la santé de la reproduction (RJA). Ces jeunes ont partagé durant 3 jours leurs initiatives et expériences réussies ou non, en matière de communication et de plaidoyer. Ils ont également pris connaissance des outils de PRB / PACE comme la fiche d'analyse de l'environnement politique, la fiche de

construction des messages politiques, l'outil interactif sur la discontinuation de la pratique contraceptive et l'outil 4D (4 dividendes). Ils se sont également entretenus avec le facilitateur sur les principes de la communication pour les décideurs, la communication stratégique et la conception d'outils de présentation efficace (PowerPoint et visualisation).

En effet, si les jeunes leaders doivent jouer un rôle de partie prenante crédible, il est important pour eux de maîtriser leur environnement politique et institutionnel et d'être capables, sur la base d'une communication efficace, d'influencer les choix, décisions et priorités des décideurs politiques, en particulier en matière d'investissement dans la santé et dans l'autonomisation des filles et des femmes.

À l'issue de la session, les jeunes se sont dits aptes et volontaires pour l'utilisation de ces outils dans leurs activités de communication et de plaidoyer. Ils ont identifié des champs d'actions communes pour ce faire et établi sur une base de priorités, un plan d'activités prochaine de communication / plaidoyer et de renforcement des capacités, avec l'utilisation des outils de PRB / PACE. Lors d'une conversation virtuelle avec Cathryn Streifel, Directrice de Programmes à PRB, ils ont appelé à un partenariat avec PRB à la multiplication de telles initiatives de renforcement des capacités des organisations de jeunesse pour des politiques plus efficaces en matière de santé, d'éducation et de genre.

Bokoum Abdoul Momini



Les recalés au concours de la CANAM : Toujours sur le pied de guerre

Lancé en octobre 2021, le processus du concours de recrutement à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM) a fini par prendre du plomb dans les ailes, lorsqu'à l'arrivée, sur 4017 candidats retenus pour le concours, il est apparu sur la liste des candidats admis un chiffre supérieur à ce nombre, soit 4028, pour être plus clair... Cela aura suffi pour les jeunes recalés audit concours de crier au scandale et à la magouille. Mais au profit de qui ? Au-delà des explications données par la Direction Générale de la CANAM, les jeunes qui s'estiment lésés dans ce processus de recrutement n'entendent pas en rester-là, d'où l'organisation toute prochaine d'une conférence de presse et l'amorce d'une procédure judiciaire !

L'information a été donnée par Sidi Konaté, porte-parole des jeunes recalés au concours. La CANAM, faut-il le rappeler, est un établissement public à caractère administratif (EPA), créée par la loi n°09-015 du 26 juin 2009. Son organisation et ses modalités de fonctionnement sont fixées par le décret n°09-553/P-RM du 12 Octobre 2009. Elle est responsable de la gestion du régime d'assurance maladie obligatoire, institué par la loi n°09-015 du 26 juin

2009.

Le régime d'assurance maladie obligatoire a pour but d'améliorer l'accès des populations cibles aux services de santé par un système de solidarité et de prévoyance susceptible de réduire la barrière financière. L'objet de ce régime est de permettre la couverture des frais de soins de santé inhérents à la maladie et la maternité des assurés et des membres de leur famille à charge. Elle a pour mission la gestion du régime d'assurance maladie obligatoire institué par la loi n°09-015 du 26 juin 2009.

Participent à la gestion technique de l'Assurance Maladie Obligatoire, en qualité d'organismes gestionnaires délégués, l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) et la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS). A ce titre, la CANAM est chargée de : la centralisation des cotisations de l'assurance maladie obligatoire ; l'immatriculation des assurés et la mise à jour des droits des bénéficiaires ; l'allocation aux organismes gestionnaires délégués des dotations de gestion couvrant leurs dépenses techniques et de gestion courante ; la passation des conventions avec les formations de soins et le suivi de leur déroulement ; l'appui et le contrôle des orga-

nismes gestionnaires délégués ; le contrôle de la validité des prestations soumises à la prise en charge de l'assurance maladie obligatoire ; l'établissement des statistiques de l'assurance maladie obligatoire ; la consolidation des comptes des organismes gestionnaires délégués. Des tâches très nobles pour qu'on puisse se permettre, selon Sidi Konaké, de faire admettre des employés, dont certains n'ont même pas eu besoin de concourir, par affinité ou sur fond de bakchich. Selon lui, un employé, sachant qu'il n'a fourni aucun effort pour être là où il est, ne va non seulement pas prendre son travail au sérieux, mais il va aussi être un catalyseur des pratiques frauduleuses et de magouilles de tous genres. « Il nous revient que beaucoup de responsables, de la Direction Générale aux cadres, en passant par certains syndicalistes, sont impliqués dans ce scandale de recrutement à la CANAM », dit-il. Et de conclure : « Par ces temps de Mali-Kura qui courent où la lutte contre la corruption et les pratiques illicites n'a jamais été autant prônée et proclamée, les plus hautes autorités de la Transition, à commencer par le Président Assimi Goita et le Premier ministre Choguel Kokalla Maiga, sont fortement interpellées. Que les structures de contrôle soient donc le plus rapidement saisies pour tirer cette affaire au clair dans un service aussi important que la CANAM... En attendant, nous allons, pour notre part, bientôt saisir la justice ».

■ Yama DIALLO



Tombouctou : Le Chef de la MINUSMA rend visite aux Casques bleus à Goundam et Ber

Le 7 mars dernier, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali s'est rendu dans la région de Tombouctou, au Nord du pays, où il a rendu visite aux Casques bleus basés dans les localités voisines de Goundam et de Ber. Cette visite qui intervient au lendemain de l'attaque à la roquette du camp de Ber, situé à une soixantaine de kilomètres à l'Est de Tombouctou, était l'occasion pour El-Ghassim WANE de transmettre au personnel militaire les encouragements de la haute hiérarchie de la Mission.

Une visite au pas de charge

Quelques heures après son arrivée à Tombouctou, le Chef de la MINUSMA s'est rendu à Goundam.

« Depuis ma prise de fonction, il y a dix mois environ, c'est la seule emprise de la mission où je ne m'étais pas encore rendu. J'ai donc tenu à venir aujourd'hui, leur exprimer ma reconnaissance pour les efforts inlassables déployés par le personnel civil et militaire sur place, dans des conditions difficiles » a précisé M. WANE au terme des échanges avec les membres de la base de Goundam. Cette visite a aussi permis au Chef de la MINUSMA de « mieux comprendre les défis quotidiens que doivent relever les Casques bleus engagés sur le terrain afin d'y apporter la réponse adaptée ».

La base de Goundam, située à 80 km de Tombouctou, est un élément essentiel du dispositif de la MINUSMA dans l'Ouest du pays. Les sections civiles du Bureau régional de Tombouctou se déploient par route et par avion dans les cercles de Diré, Tonka et Niafunké, à partir de cette base, afin d'y mener leurs activités respectives.

Tour à tour, le Bataillon ivoirien, l'Unité de police constituée du Bangladesh et les Officiers de police individuelles, ont présenté au visiteur du jour leurs missions ainsi que les difficultés liées à leur exécution correcte. Un exercice « utile qui permet d'avoir une vue d'ensemble concrète des défis à relever dans le cadre de



l'accomplissement de notre mandat » selon le Représentant spécial du Secrétaire général. À la mi-journée, le Chef de la MINUSMA et sa délégation ont poursuivi leur périple à Ber. Dans cette commune rurale distante de Tombouctou de seulement 60 km mais difficilement accessible par route, des Casques bleus burkinabés tiennent le camp de la MINUSMA. Sur place, El-Ghassim WANE a été accueilli par la troupe dont le moral est au beau fixe.

Des Casques bleus déterminés malgré l'environnement difficile

À Ber, le contingent burkinabè fait face à des défis multiples. Le terrain est sablonneux et les véhicules blindés s'embarquent très souvent lors des patrouilles et opérations régulièrement conduites par les Casques bleus. À cela s'est ajoutée la recrudescence des attaques.

La veille de la visite de M. WANE, plusieurs roquettes avaient été lancées en direction du camp, sans faire de dégâts matériels ni de pertes en vies humaines. « Des menaces dont l'objectif est d'instiller la peur dans nos rangs et de nous cantonner dans nos installations » selon le Colonel Kisito BAMBARA, Commandant du 9^{ème} détachement burkinabè (Badehya 9) déployé à Tombouctou et Ber.

Le 28 février 2022, le camp avait déjà été la cible d'une autre attaque à la roquette. Le Colonel BAMBARA est cependant formel : « Rien

ni personne n'entamera notre détermination à accomplir notre devoir », a-t-il déclaré lors des échanges entre la délégation et les Casques bleus.

Pour sa part, le chef de la MINUSMA a exprimé aux soldats burkinabés sa solidarité avant d'ajouter que sa visite vise aussi à « examiner avec le commandement les mesures à mettre en œuvre pour renforcer la sécurité de l'emprise et du personnel qui s'y trouve ».

En dépit de cet environnement difficile, les soldats burkinabés à Ber et leurs collègues ivoiriens à Goundam s'acquittent de leurs devoirs avec honneur et dévouement. Plus de 405 patrouilles de longues et moyennes portées ont été conduites entre novembre 2021 et le début du mois de mars 2022 dans plusieurs localités de la région. Escorte de forains, patrouilles de sécurisation, activités civilo-militaires (soins gratuits et dons de médicaments) sont entre autres les activités menées par les Casques bleus dans cette région.

Pour cette visite, le Chef de la MINUSMA était accompagné de la Commissaire adjointe de la Police des Nations Unies (UNPOL/MINUSMA), la Générale Mamouna OUEDRAOGO, du Général Wael SHAWKY, Commandant du secteur Ouest et de membres de son cabinet.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'Information publique de la MINUSMA

Lutte contre le terrorisme au Mali : Quelles conséquences après l'annonce du retrait des troupes françaises ?



Poussés dehors par les autorités de la Transition malienne, la France et ses alliés ont officialisé le retrait de leurs troupes au Mali. C'est désormais officiel. Comme pressenti depuis plusieurs semaines, la France, ses alliés européens dans Takuba et le Canada annoncent un « retrait coordonné » du Mali un jeudi matin dans un communiqué commun, précisant que « les conditions politiques, opérationnelles et juridiques ne sont plus réunies ». Redéploiement tactique.

Ce départ contraint du Mali force donc Paris à accélérer cette réorganisation dans d'autres pays de la région menacés par la contagion djihadiste. Hors du Mali, Paris compte poursuivre la lutte anti-djihadiste dans la région, où les mouvements affiliés à Al-Qaïda ou au groupe Etat islamique ont conservé un fort pouvoir de nuisance malgré l'élimination de nombreux chefs. Les attaques récemment contre l'armée malienne seraient-elles un coup de la France ?

En raison des multiples obstructions des autorités de Transition maliennes, le Canada et les Etats européens opérant aux côtés de l'opération (française) Barkhane et au sein de la Task Force Takuba estiment que les condi-

tions ne sont plus réunies pour poursuivre efficacement leur engagement militaire actuel au Mali, et ont donc décidé d'entamer le retrait coordonné du territoire malien de leurs moyens militaires respectifs dédiés à ces opérations. Pour autant, Emmanuel Macron ne veut pas entendre parler d' "échec de la France. Que ce serait-il passé en 2013 si la France n'avait pas fait le choix d'intervenir ? Vous auriez eu à coup sûr un effondrement de l'Etat malien", a déclaré Emmanuel Macron. On en sait déjà un peu sur le calendrier de retrait des troupes françaises. L'Etat-major des Armées se donne jusqu'à fin août pour retirer ses derniers soldats du Mali. Un timing "très serré", reconnaissent plusieurs sources militaires, et avec le risque que la saison des pluies ralentisse la manœuvre. Il faut fermer trois bases, Gossi, Ménaka et Gao la plus importante de la région.

Pour cela, des dizaines de véhicules blindés vont être nécessaires, car il n'est pas question de les laisser entre les mains des autorités maliennes. Des ponts aériens vont également se multiplier entre Gao, Niamey au Niger et la France, et tout cela doit être coordonné et sécurisé pour éviter d'éventuelles attaques dji-

hadistes sur les convois. Un enjeu clé de ce retrait en effet, alors que les terroristes pourraient profiter de ce départ des Français pour étendre leur action vers les pays du Golfe de Guinée.

L'ancien ministre du Commerce Jean-Marie Bockel, qui a perdu son fils, soldat pour l'opération Barkhane en 2019 au Mali, dans une interview a estimé qu'un "drame" se déroule pour le pays en question. Tout avait été mis en œuvre pour que l'après présence militaire se passe dans les meilleures conditions avec l'engagement de tous. Sur le plan de la sécurité, de la reconstruction de l'Etat et du développement.

Quels peuvent être les risques sécuritaires ? Tout peut basculer et ce serait terrible. Ça aurait également un effet sur la sécurité de la région du Sahel et notre propre sécurité. Depuis l'annonce du retrait des forces françaises, la situation sécuritaire se détériore à un rythme alarmant la situation sécuritaire s'est empirée

Assitan DIAKITE
Source : L'Alternance



DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

MALI-CEDEAO : 4 solutions concrètes de sortie de crise

Pour mettre définitivement fin à la crise qui l'oppose à la CEDEAO, le Mali dispose de 4 moyens concrets, à savoir : 1- Se retirer globalement et définitivement de la CEDEAO ; 2- Se retirer uniquement du protocole de 2001 de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance, qui condamne le coup d'Etat et impose des sanctions ; 3- Se voir exclu ou expulsé par la Conférence des Chefs d'Etat de la CEDEAO ; 4- Accepter une transition de 3 ans maximum incluant les 18 mois écoulés.

En effet, il doit être clair pour tout le monde que :

- Le problème qui oppose le Mali à la CEDEAO est d'abord et avant tout un problème juridique, ou de droit international ;
- Le Mali ne peut pas choisir de rester membre de la CEDEAO et continuer à violer les règles de cette organisation, même s'il est vrai que celles-ci ne sont pas toujours clairement et incontestablement identifiées ou identifiables ;
- Si le Mali devrait continuer à violer de façon grave et persistante les règles de la CEDEAO :
- Il ferait mieux alors d'en tirer les conséquences par et pour lui-même ;
- Sinon il court le risque de voir la CEDEAO tirer les conséquences pour lui ;

• Le droit international conventionnel offre toujours les moyens de régler les problèmes.

• Première solution : le Mali peut se retirer globalement et définitivement de la CEDEAO.

Il est important de savoir ici que :

- Le Mali est devenu membre de la CEDEAO suite à la ratification depuis le 14 juillet 1994 du traité constitutif révisé de cette organisation qui date du 24 juillet 1993 ;
- Le Mali est ainsi devenu un "Etat partie" à ce traité fondateur, expression qui signifie deux choses, à savoir : primo, que le Mali a exprimé son consentement à être lié par ce traité, secundo, que ce texte est entré en vigueur à

l'égard du Mali ;

- Tout comme le Mali a librement acquis la qualité d'Etat membre de la CEDEAO, il peut librement décider de la perdre ;
- En effet, c'est l'article 91 du traité révisé de 1993 qui donne formellement au Mali le droit de se retirer de la CEDEAO.

Ce que le Mali doit concrètement faire pour se retirer de la CEDEAO

1. Le Mali doit prendre la décision de se retirer de la CEDEAO ;
2. Notifier par écrit, dans un délai d'un an, sa décision au Secrétaire Exécutif de la CEDEAO qui en informe les Etats membres ;
3. A l'expiration de ce délai, si la notification n'est pas retirée, le Mali cesse d'être membre de la CEDEAO.

Devoir du Mali durant la période de préavis d'un an

Continuer de se conformer aux dispositions du traité de la CEDEAO, et rester tenu de s'acquiescer de ses obligations conventionnelles.

Conclusion : Une fois que le Mali aura régulièrement accompli cette procédure, il cessera d'être membre de la CEDEAO, et partant, d'être lié par des engagements juridiques à l'égard de celle-ci.



• **Deuxième solution : le Mali peut se retirer uniquement du Protocole de 2001 de la CEDEAO sur la Démocratie et le Bonne Gouvernance**

B1 : Le Mali doit clarifier sa position doctrinale sur le coup d'Etat militaire :

De 1992 à 2022, on constate que le Mali entretient une position plutôt ambiguë sur le coup d'Etat, en considérant que d'un côté c'est la « pire des choses », tandis que de l'autre côté c'est au contraire la « meilleure des choses ». En effet, il y a d'une part l'ombre de l'encombrant article 121 de la Constitution de 1992 qui érige le coup d'Etat en « crime imprescriptible contre le peuple malien », qui était censé consacrer une véritable avancée juridique, mais dont la portée réelle a été réduite à une peau de chagrin ; et d'autre part la sublimation des vertus « bienfaitrices », « régénératrices » et « refondatrices » du coup d'Etat militaire par les Assises Nationales de la Refondation.

Conclusion : Le Mali doit clarifier sa position dans la nouvelle Constitution à rédiger, soit en supprimant toute mention relative au coup d'Etat, soit en disant que le coup d'Etat est un crime imprescriptible dont la sanction est une règle impérative à laquelle aucune dérogation ne sera permise.

B2- En 2003 le Mali aurait dû se doter d'un bouclier de protection juridique face à la CEDEAO

Le Mali aurait dû être prévoyant et précautionneux, au moment de ratifier le protocole de 2001 de la CEDEAO sur la démocratie, en assortissant son acceptation de l'article 1er qui interdit le coup d'Etat, soit d'une « déclaration interprétative », soit carrément d'une « réserve », dans la mesure où le protocole n'interdit pas le recours à ces techniques.

La déclaration interprétative aurait pu consister à dire par exemple ceci : « Le Mali est d'accord avec l'alinéa c) de l'article 1er qui interdit tout changement anticonstitutionnel de même que tout mode non démocratique d'accession ou de maintien au pouvoir ; mais le Mali tient à préciser qu'il interprète l'alinéa c) comme pouvant souffrir d'une exception lorsque la fracture sociopolitique a franchi le seuil critique de gravité, en imposant le coup d'Etat comme seule alternative ». NB : mais le Mali

serait gêné ici par l'ombre de l'encombrant article 121 de sa constitution de 1992 ; Quant à la réserve, elle aurait pu consister à dire, soit que « le Mali exclut purement et simplement l'effet juridique à son égard de l'alinéa c) de l'article 1er, » soit que « le Mali en modifie l'effet juridique à son égard, en précisant dans quelle mesure ». Moralité : si tel n'est pas le cas actuellement, le Mali devrait recourir à ces techniques conventionnelles, chaque fois que cela s'avère important et nécessaire.

B3- Aujourd'hui le Mali peut se retirer du volet démocratique du droit de la CEDEAO en dénonçant le protocole de 2001

Le 30 Avril 2003 le Mali a librement décidé de ratifier le protocole de 2001 de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance, dont l'article 1er interdit le coup d'Etat militaire ; interdiction assortie de sanctions par l'article 45. Si le Mali en a marre de subir les sanctions de la CEDEAO, il peut librement décider de dénoncer le protocole de 2001, en cessant d'y être partie. En effet, c'est l'article 48 qui donne formellement au Mali le droit de se retirer dudit protocole

Ce que le Mali doit concrètement faire pour se retirer:

- Un an à l'avance faire parvenir un avis écrit au Secrétaire Exécutif de la CEDEAO qui en informe les Etats membres ;
- Ne pas retirer cet avis jusqu'à la fin de la période de préavis ; en cessant ainsi d'être partie prenante au protocole.

Devoir du Mali durant la période de préavis : continuer d'observer les dispositions du protocole et d'honorer ses obligations.

Conclusion importante : En se retirant ainsi du protocole de la CEDEAO de 2001, le Mali devient libre de faire tout ce qu'il veut en matière de gouvernance politique, par exemple :

- Le Mali pourra faire des coups d'Etat autant de fois qu'il voudra et comme il voudra, sans être nullement juridiquement inquiété par la CEDEAO ; il pourra même instaurer un régime militaire permanent si tel était son désir et si cela était compatible avec sa constitution ;
- Le Mali pourra s'octroyer des périodes de transition sans aucune limitation de durée, par exemple 30 ans, etc.
- Bref, le Mali n'aura plus à craindre ni subir

les sanctions juridiques de la CEDEAO, car il sera définitivement délié de tout engagement à cet égard.

B4-Pour ratisser large, le Mali peut même se retirer de la charte de l'UA sur la démocratie, les élections et la gouvernance:

Il faut savoir ici que :

- Le Mali a librement ratifié cette charte le 13 août 2013 ;
- Celle-ci interdit le coup d'Etat et impose des sanctions ;
- Le texte de cette charte ne contient aucune disposition reconnaissant formellement le droit d'un Etat partie de la dénoncer ou de s'en retirer ;
- Malgré ce silence, il est clair qu'en dernière analyse, le Mali peut en vertu de sa souveraineté décider de se retirer de la charte, à condition d'en informer en bonne et due forme la conférence de l'UA.

C-Troisième solution : le Mali se fait exclure ou expulser par la CEDEAO

Faute pour le Mali d'avoir pris ses responsabilités, à savoir tirer les conséquences de son comportement illégal, en prenant la décision de se retirer partiellement ou totalement de la CEDEAO, une 3ème solution de sortie de crise serait que ce soit la CEDEAO elle-même qui, face à l'effet insuffisamment dissuasif des sanctions et à la persistance de la crise, prenne la décision d'exclure ou d'expulser le Mali de son sein. La question qui se pose alors ici est de savoir si la CEDEAO a formellement ce droit, et si non, dans quelle mesure elle pourrait quand même le faire.

1) La CEDEAO n'a pas formellement le droit d'exclure le Mali de son sein :

En effet, on ne trouve nulle part dans le texte du traité constitutif révisé de la CEDEAO de 1993, une disposition conférant formellement un tel pouvoir à l'organisation sous régionale

2) Dans le silence du texte fondateur de la CEDEAO, celle-ci peut-elle néanmoins s'arroger un tel pouvoir :

Ici rien n'est moins sûr, car :

1. Si le retrait volontaire d'un Etat membre est a priori possible, y compris dans le silence des textes.
2. On peut hésiter à reconnaître aux autres membres d'une organisation le droit d'imposer

la sortie de l'organisation à l'un d'entre eux, NB : une certaine doctrine voudrait qu'il tel droit soit reconnu même implicitement, tel n'est pas du tout notre avis. NB : il serait intéressant de connaître ici l'avis du conseiller juridique de la CEDEAO ;

3. Notre position est claire : pour mettre la CEDEAO à l'abri du doute juridique, il faut revoir ses textes pour y consacrer expressis verbis ce droit de sanction ultime qu'est l'exclusion d'un Etat en cas de violation grave et persistante du principe démocratique. NB : même dans le cas de l'UE on n'est pas encore parvenu à ce stade -voir article 7 TUE de 1992-

Remarque : on sait que dans le traité modifié de l'UEMOA du 29 Janvier 2003 -article 113- et dans le traité de l'UMOA du 20 Janvier 2007- article 3- il est prévu un régime d'exclusion d'un Etat membre, mais pour des motifs autres que le fait de commettre un coup d'Etat et de proposer une période de transition jugée trop longue.

D-Quatrième solution : le Mali doit accepter une transition de 2 ans et demi à 3 ans maximum incluant les 18 mois déjà écoulés :

- Il n'y aucune base juridique claire et solide pour discuter la question de la transition :
 1. Ni dans le droit international coutumier général ou régional ;
 2. Ni dans le droit international conventionnel général ou régional ;
 3. Ni dans la charte de l'UA, ni dans le protocole de CEDEAO sur la démocratie, deux textes qui ne posent même pas le principe de la transition politique, ni n'en fixent à fortiori la durée et les modalités ;
 4. Ni dans une prétendue ou hypothétique pratique bien établie de la CEDEAO en matière de durée de la transition, reflétant une « véritable opinio juris institutionnelle » ;
 5. Bref, c'est le flou total, la porte ouverte à des discussions interminables dans tous les sens.

• Il faut prendre comme base logique de calcul la durée du mandat présidentiel fixée par la Constitution :

Pour l'essentiel, il faut retenir ici que :

1. D'un point de vue strictement technique, toute transition se définit comme la période allant de la date du coup d'Etat à la date de

l'installation du nouveau président démocratiquement élu ;

2. Cette définition est intrinsèquement indiscutable ;

3. Par conséquent, il est clair et tout aussi indiscutable que, par nature et par définition, la seule et unique mission de tout gouvernement de transition est bel et bien d'organiser rapidement les élections pour passer le témoin au président démocratiquement élu ;

4. Certes, on peut rétorquer qu'il s'agit là d'une vision par trop réductrice de la complexité, de la gravité et de la nature structurelle des problèmes en jeu ;

5. S'agissant de l'argument selon lequel il faut d'abord éradiquer totalement le terrorisme et l'insécurité avant de pouvoir organiser les élections, il est fort discutabile dans ses postulats de base : est-ce qu'il s'agit d'un phénomène réellement complètement tarissable à la source ; est-ce qu'il ne s'agit pas plutôt d'un mal incurable avec lequel les Etats doivent vivre en permanence ; est-ce qu'il ne faut pas dès lors changer de mode de raisonnement :

i) en mettant plutôt l'accent sur la recherche du « niveau maximum de sécurité effectivement atteignable » ; ii) en privilégiant le principe selon lequel « à défaut d'avoir les moyens de sa politique, il faut faire la politique de ses moyens » ; iii) en procédant donc à une réflexion d'ensemble sur les voies et moyens permettant d'organiser les élections de la meilleure façon possible dans un contexte d'insécurité structurelle ; iv) s'agissant du critère du seuil de légitimité démocratique, en avoir une conception non pas absolue mais relative, en termes d'évaluation de l'assiette territoriale et du format de l'électorat ; v) et pour ce faire, tout en sachant que comparaison n'est pas raison -le type d'exercice et les enjeux politiques n'étant pas forcément les mêmes-, en tirant les enseignements pratiques du « test grandeur nature » des assises nationales de la refondation, aux fins de confirmer ou d'infirmer la « relativité de la faisabilité » des élections dans le contexte actuel.

Comment calculer la durée de la Transition : à notre avis, il faut appliquer les principes suivants :

1ère principe : prendre comme base de calcul, la durée du mandat présidentiel fixée par la constitution malienne de 1992 c'est-à-dire

5 ans

2ème principe : admettre sans détour que la durée de toute transition doit être obligatoirement inférieure à 5 ans

3ème principe : dans l'hypothèse où le temps qui s'écoule entre la date du coup d'Etat et la date de fin du mandat du président déchu vaut au moins un an, aligner la durée de la transition sur ce laps de temps,

4ème principe : si cette hypothèse n'est pas remplie, il faut diviser la poire en 2, c'est-à-dire la durée constitutionnelle du mandat présidentiel de 5 ans en 2, soit une transition de 2 ans et demi,

5ème principe : accepter éventuellement d'aller jusqu'à 3ans, en considérant que c'est la durée maximale de toute transition ;

6ème Principe : considérer que toute transition de 5 ans n'est pas une transition et doit être qualifiée autrement sur le plan juridique : peut-on parler ici d'usurpation de mandat présidentiel constitutionnel ou d'exercice de facto de ce mandat etc. NB : nous laissons ici le soin à nos collègues spécialistes du droit constitutionnel de nous éclairer sur ce point !

7ème principe : considérer que toute transition allant au-delà de 5 ans est franchement tout sauf une transition, et doit être purement et simplement rejetée.

Conclusion finale :

- Le gouvernement malien connaît maintenant les voies juridiques par lesquelles il peut ou doit passer pour sortir le Mali de cette grave crise qui l'oppose à la CEDEAO, et qui n'en finit pas ;
- C'est au gouvernement malien d'en apprécier l'opportunité et la faisabilité politiques ;
- Puisse cette contribution, d'un expert-technicien avéré du droit international, inspirer le gouvernement malien dans le bon sens !

Par Dr Salifou FOMBA

Professeur de droit international à la retraite, Ancien membre et vice-président de la Commission du droit international de l'ONU à Genève, Ancien membre et rapporteur de la commission d'enquête du conseil de sécurité de l'ONU sur le génocide au Rwanda, Ancien conseiller technique au ministère des affaires étrangères.

Source : L'Aube

Transition malienne : Le Colonel Assimi Goïta va-t-il décevoir ?

Illustre inconnu du grand public avant le coup de force du 18 Août 2020, le Colonel Assimi Goïta, Président de la Transition malienne est sur le point de décevoir, tant les erreurs se multiplient et l'horizon reste toujours bouché, en dépit de la montée en puissance des FAMA. Est-il pris en otage par son entourage ou par les hommes politiques en mal de popularité qui veulent obtenir du coup d'Etat ce qu'ils n'ont pas pu obtenir des urnes ? Mon Colonel, le pouvoir n'est-il pas en train de vous rendre ivre ? Et pourtant, jusqu'à preuve de contraire, vous jouissez d'une certaine popularité, mais pour combien de temps ? Tant les bourdes se multiplient et les grandes attentes des maliens tardent à être comblées. Bref le pot aux roses est en train d'être découvert.

En commençant par votre fonds de souveraineté, vous avez dit Urbi et Orbi, mon colonel, que vous renoncez au 1/3 de ce montant soit 50 millions des 150 millions auxquels vous avez droit, au finish ce montant sert à faire votre promotion au lieu de renflouer le trésor qui est en souffrance de nos jours à cause des sanctions de la CEDEAO et de l'UE-

MOA. Mon Colonel ce montant est devenu un trésor de guerre pour votre promotion politique. Est-ce cela votre Mali Koura ? Les forages et autres infrastructures qui sont réalisées à travers ce fonds ne devraient pas être estampillées en votre nom, mais au nom du contribuable malien qui a accepté de renoncer à une partie de son revenu pour que



vous puissiez réaliser ses aspirations légitimes.

Aujourd'hui la question que bon nombre de maliens se posent est celle de savoir pourquoi celui qui a officiellement mis dans la charte de la transition qu'il ne pourrait pas se présenter aux prochaines élections, pourrait accepter que des clubs de soutien soient mis à son nom ? Mon Colonel des opportunistes et autres chercheurs de strapontins abuseront de votre confiance et vous abandonneront au moindre couac, entre temps l'argent du contribuable malien va en pâtir. S'agissant de la crise sociopolitique, pensez-vous que les maliens vont continuer à vous applaudir dans cette aventure sans issue ? Allez-vous continuer à suivre la tête baissée votre premier ministre qui a un agenda politique caché ? Vous avez intérêt à trouver un compromis avec la CEDEAO pour atténuer la souffrance du peuple, qui commence véritablement à sentir les effets pervers de ces sanctions. Un jour de plus sans proposition de chronogramme serait un jour de trop pour le peuple malien qui broie du noir depuis le 9 janvier 2022.

Mon Colonel vos prouesses sur le front sécuritaire risquent d'aller à vau-l'eau si vous ne trouvez pas de solutions à la crise sociale surtout à la veille du mois de Carême. Les maliens souffrent et rares sont les citoyens qui ont deux bons repas par jour. A cette lamentable condition est venue se greffer les coupures intempestives de courant. L'autarcie et la léthargie qui caractérisent aujourd'hui la gouvernance au Mali n'arrangent ni le Mali encore moins les maliens. Ainsi pour ne pas être surpris désagréablement mon Colonel parez au plus pressé en chamboulant le gouvernement pour y mettre à la tête un technocrate apolitique et en diminuant sa taille pour réduire les charges de l'Etat. Autres mesures pour sauver les meubles seraient la dissolution de tous les clubs et associations de soutien à Assimi et surtout le renoncement au 2/3 du fonds de souveraineté et autres avantages liés à votre fonction. Il en sera de même pour toutes les autres institutions et autorités de la transition, afin que le patriotisme ne soit pas un vain mot et un slogan pour endormir la conscience du peuple.

Youssef Sissoko
Source : L'Alternance

Chronique du Pr Manassa : Belle étoile filante

Privilegié compagnon qui dort à la belle étoile
 Bénédiction d'un ciel tout en larmes joyeuses
 Digne patriote prêt à se sacrifier horizontalité
 Jamais vendu lacet de chaussures cirées
 Victorieuse démarche librement consentie
 Si proches et si éloignés du but tant désiré
 Prières pour les victimes du Palais Très Hanté
 Entre hauteurs et bassesses humaines alignées
 Courbe serpentine révèle grande réserve d'idées
 Accomplissement forcé de salut si frontalier
 Coût du sang fluvial irrigant le rang familial tenu
 Tout emprunt y revient en illusoire propriété
 Honneur de l'usager temporaire à préserver
 Double imaginaire d'un corps en ballade offerte
 Aussi bien absence de lieu que présence furtive
 Évoquée hôtel particulièrement soigneur du mal
 Blessures mémorielles vite rendues festives
 Belle étoile filante planétaire habitée princière
 Combien d'esclaves affectés à vos pieds servis
 Deux yeux perles de grande profondeur marine
 Une seul regard perçant le mystère existentiel
 Tout en parfaite connaissance de soi par toi
 Majesté impériale d'un instant Éternel instinctif
 Vie donnée mortellement passagère à souhait
 Tout un silence d'or qui dit l'ivresse du mot aimer
 Ne naît pas homme qui ne devient sage
 Procréation où te trouves-tu défaite maternelle
 Chercheurs à vos âmes impossibles à décrire
 Retour au Seigneur des éclaireurs point obscurs
 Prouesses des temps de guerre et de paix vécus
 Ici et là où on y pensait plus belliqueux sournois
 Universelle malédiction divine des mécréants
 Premiers à bêtement mourir pour rien reconnu
 Terrible sort d'insecte écrasé par le vent d'ouest
 Tempête de sable noircissant la Méditerranée
 Perdant de vue la fraîcheur bénie de l'harmattan
 Sous le feu sans concession de frères si égarés
 Extrémistes religieux enchaînés à leurs vices
 Vertueuse conclave pour sortir des trous de rats
 Chaque homme son défaut ontologique civilisé
 Chaque famille sa rivalité génétique heurtant
 Chaque société son injustice discriminatoire
 Chaque nation son ingratitude cultivée
 Chaque état sa légalité illégitime
 Chaque religion sa déviation hypocrite
 Quelle soumission absolue relativisons nous
 Que de visages disparues revenues en surface
 Prémonitoire résurrection rédemptrice visionnée
 Coupez la poire du tort en deux tranches raisons
 Pas en une fosse commune érigée temple



Souvenir républicain de citoyens ex indigènes
 Fouettés par des blancs casqués à bonnets rouges
 Élus contestés issus de coups d'état militaires
 Pouvoir transitoire en permanente impuissance
 Inaccessible accès académique à la folie du jour
 Juste justice finaliste de nos querelles de coqs
 Arène franco-africaine prise à défaut de fiscalité
 Terre haïtienne depuis tant d'années frustrées
 Mal malien en mutation génétique pluri explosive
 Peuples volcaniques renaissant de ses cendres
 Plus ou moins syrolibanaislybenirakienafghans
 Seigneur des deux mondes imploré Coranique
 Plus que jamais temps de rebattre les cartes
 Intercontinentales vagues migratoires soutenues
 Jeunesse à bout de souffle d'espérance étouffée
 Sept à huit milliards d'êtres en jungle affamés
 Bonjour les nuits de reproduction vite accouplée
 Baptisez bâtisseurs de nids d'oiseaux honorables
 Complicité des cieux et de la terre à fructifier
 Hautes et basses marées
 Inondées et exondées zones
 Droites et gauches rivages
 Économie domestique de la cueillette assurée
 Planétaire exercice des engagements assumés
 Quand les chats attrapent facilement la lune
 Les souris dansent fièrement sous le soleil
 Impossible de les faire disparaître du coin monde
 Vivre ensemble s'imposera constitution animale
 Rien Rien Rien ne vaut l'Unité des Hommes
 Et tant pis pour les adorateurs du diable
 Habilités à vouloir tuer ses propres frères
 Cahin Caha Coco Caca Abelisant Cible
 Sans jamais pouvoir toucher les protégés
 Croyants dévoués à la cause sacrée d'Allah SWT
 Imam Pr Hamidou Magassa

Source: journal les échos Mali

Guerre en Ukraine : Washington veut mettre la pression sur Pékin

Alors que Moscou intensifie ses frappes en Ukraine, que la situation autour de Marioupol devient intenable pour les civils, Washington tente une nouvelle stratégie aujourd'hui : celle d'accentuer la pression sur Pékin. Deux diplomates chinois et américain se rencontrent ce lundi 14 mars à Rome, et les États-Unis comptent bien signifier à la Chine les limites à ne pas franchir sur leur assistance à la Russie.

Le conseiller américain à la Sécurité nationale, Jake Sullivan, a passé son dimanche à mettre en garde Pékin à travers les médias : la Chine ne peut aider la Russie à contourner les sanctions économiques sans aucune conséquence. Pour jus-

tifier ses soupçons, l'administration Biden a confié hier aux principaux quotidiens américains que la Russie aurait sollicité la Chine pour obtenir de l'aide et de l'équipement militaire notamment.

Messages

Ce sont les principaux messages que Jake Sullivan fera passer au haut conseiller chinois, Yang Jiechi, à Rome tout à l'heure. Celui-ci aura alors deux options : celle de continuer à jouer les équilibristes, en conservant des distances polies avec la Russie à propos de la guerre en Ukraine pour ménager les États-Unis et l'Europe, ses deux partenaires commerciaux.

« Vision de l'ordre du monde »

Ou encore celle de dévoiler un jeu que craint Washington de plus en plus : celle de voir s'aligner la Chine derrière la Russie sur l'invasion en Ukraine, en espérant que cela favorise « la vision de l'ordre du monde » que Pékin souhaite voir s'installer à long terme.

Source : RFI



Cameroun : Début d'une semaine qui s'annonce tendue au niveau des revendications sociales

Journée cruciale, ce lundi 14 mars, où le gouvernement espère la reprise des cours dans les établissements publics après trois semaines de grève des enseignants. Des annonces, pour répondre aux revendications des enseignants ont été faites en fin de semaine et accueillies avec un relatif enthousiasme par les grévistes. Mais au-delà des enseignants, la tension sociale est plus profonde. D'autres professionnels du secteur public menacent d'entrer en grève.



C'est une éventualité que redoutent, plus que tout, les autorités de Yaoundé, à savoir la contagion du mouvement « On a trop supporté » (OTS) dans d'autres secteurs du service public. Le succès remporté par ce mouvement dans la paralysie des enseignements depuis bientôt un mois pourrait en effet bien faire des émules.

Santé : une litanie de plaintes

Très surveillé depuis quelques jours, le secteur de la santé où se font entendre bien plus que des grincements de dents. Vendredi dernier,

un document estampillé « OTS Santé » a surgi sur les réseaux sociaux annonçant un débrayage du personnel de santé à compter du 16 mars prochain. Là encore, à l'instar des enseignants, une litanie de plaintes contre l'État quant aux traitements et rémunérations des hommes et femmes en blouse blanche. À compter de ces diverses revendications, la tension est aussi palpable dans les ménages, échaudés qu'ils sont par le rationnement de l'électricité et les délestages qui peuvent durer parfois 48 à 72 heures dans les centres urbains. La situation est telle que le gouvernement a annoncé son intention de diminuer la

consommation des entreprises et industries énergivores pour redistribuer aux ménages. Préoccupations au niveau du panier de la ménagère

Le panier de la ménagère est aussi source de préoccupations. Les prix des produits de première nécessité galopent dans les marchés au point de mettre en surchauffe les associations de consommateurs et même le principal syndicat patronal du pays, le Gicam.

Source : RFI

Football : Hakim Ziyech refuse sa convocation avec le Maroc

Absent lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations au Cameroun, Hakim Ziyech vient de refuser de revenir en sélection dans le cadre des barrages pour le Mondial 2022 au Qatar. Les Lions de l'Atlas doivent affronter la RDC les 25 et 29 mars prochain.

L'ailier de 28 ans qui compte 40 sélections pour 17 buts est en conflit avec Wahid Halilhodzic, le sélectionneur, qui lui reproche des problèmes disciplinaires. Il n'a plus joué avec le Maroc depuis le 12 juin 2021. S'il se dit d'abord « désolé de décevoir les fans », Hakim Ziyech avoue que ce n'est pas une décision facile à prendre et qu'il n'a pas d'autre choix.

« Un manque de respect envers moi »

« Bien que j'ai tout donné pour l'équipe au cours des six dernières années, les dirigeants continuent de diffuser des fausses informations sur moi et mon engagement envers mon pays. Leurs actions m'ont empêché de conti-

nuer à faire partie de l'équipe. Je souhaite à l'équipe le meilleur pour l'avenir. En tant que joueur, je me concentre sur mon club », écrit-il sur les réseaux sociaux. Et d'ajouter : « Depuis un an et demi, pas une seule personne de la fédération ou du staff technique n'a pris le temps de communiquer ou de discuter avec moi des raisons exactes de cette situation. Jamais auparavant je n'avais ressenti ce manque de respect envers moi en tant qu'athlète professionnel ou tout simplement en tant qu'être humain. »

Début février, l'ancien joueur de l'Ajax Amsterdam avait annoncé qu'il prenait sa retraite internationale. « Je ne reviendrai pas en sélection. C'est ma décision finale. C'est clair pour moi. Je me concentre sur mon club main-

tenant. Je comprends la déception des supporters, je suis désolé pour eux », déclarait-il.

Des problèmes avec Hervé Renard aussi

Avec le Maroc, Hakim Ziyech a eu d'autres moments compliqués, sous la houlette d'Hervé Renard, qui ne l'avait pas convoqué pour la CAN 2017 au Gabon. L'ancien sélectionneur de la Côte d'Ivoire lui reprochait de ne pas « supporter de rester sur le banc des remplaçants ». « Je suis vraiment déçu. Quand t'as envie de représenter ton pays et que t'en es empêché, il faut faire avec et ne surtout pas montrer preuve de démotivation », avait répondu le champion d'Europe.

En juin 2017, le président de la fédération, Fouzi Lekjaa, s'était rendu à Amsterdam avec le sélectionneur français pour réunir les deux hommes. Hakim Ziyech participera au Mondial 2018 en Russie et à la CAN 2019 en Égypte. Si le Maroc obtient son ticket pour le Qatar, Hakim Ziyech ne devrait donc pas jouer un deuxième Mondial d'affilée, une chose assez rare pour un joueur africain.

Source : RFI





Bélier (21 mars - 19 avril)

Avec le transit de votre Lune, c'est une journée où vous récoltez les fruits de votre travail. Votre ambition et votre détermination ont eu raison de votre dur labeur, vous en êtes à présent récompensé, vous rencontrez un succès mérité. Félicitations !

De ce côté-là également, tout se passe merveilleusement bien. Une prime peut vous être versée, des sommes d'argent peuvent arriver, votre travail est récompensé. Vous prenez conscience de la chance que vous avez, tout cela grâce à votre volonté.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Une journée ensoleillée est annoncée. Professionnellement, tout va bien. Les liens de travail sont favorables, de nombreuses opportunités sont présentes. Vous êtes organisé. Aucun nuage ne vient assombrir votre ciel. Vous gagnez en notoriété.

La roue tourne, et aujourd'hui elle a tourné cher natif ! Vos finances vous assurent un train de vie confortable, tout cela en partie, grâce à vos nombreux efforts. Vous n'avez rien lâché, votre persévérance a payé. Vous ne pouvez que vous féliciter.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Pour vos projets comme pour votre réflexion, la planète rouge, c'est-à-dire Mars, tiendra le rôle d'un formidable accélérateur. Pour autant, tout ne sera pas rose. En effet, en même temps, votre ego doublera ou triplera de volume... Brouilles à prévoir !

Vous ne mâcherez pas vos mots pour défendre vos intérêts financiers... Vous remonterez les bretelles à toutes les personnes qui ne répondront pas à vos attentes : votre conseiller bancaire comme le comptable de l'entreprise où vous travaillez !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les personnes qui travaillent avec vous sont sous pression ! L'activité est intense pour chacun. Une désorganisation se fait sentir. Elle sème la discorde entre les collaborateurs. Vos supérieurs vous font confiance. Ce point positif vous booste !

Des moments avec vos amis participent à des frais. Vous pourriez vous en passer, car votre salaire fond à vue d'oeil. La sagesse est la bienvenue. Une petite réflexion s'impose à propos de votre générosité ! En étant moins dépensier, vous y gagnerez !



Lion (22 juillet - 23 août)

Uranus, dans votre milieu du ciel, fait bouger les choses, professionnellement parlant. Et aujourd'hui, tout laisse présager d'un événement important. Effectivement, les transits du jour sont excellents, et de bonnes nouvelles pourraient vous parvenir.

Vous parvenez à vous en sortir grâce à la qualité de votre travail, mais également aux efforts que vous fournissez pour y parvenir. La reconnaissance est là, vous êtes récompensé. Prime, promotion ou même création de poste, tout peut arriver !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous manquez de recul, du coup, vous avez du mal à prendre les bonnes décisions. Si vous envisagez de changer de job, n'hésitez pas à vous renseigner sur les différentes formations qui seraient susceptibles de vous intéresser. Ne perdez pas de temps.

Aujourd'hui cher natif, vos finances demandent toute votre attention. Il se pourrait que des petits dérapages réussissent à déséquilibrer vos comptes. Si tel est le cas, il n'y a qu'une chose à faire : stopper très rapidement les dépenses.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si une querelle éclate entre deux collègues, vous parviendrez à la stopper avant qu'elle n'arrive aux oreilles de votre hiérarchie. Votre sens du dialogue fera des merveilles. En plus d'être un bon élément, vous serez aussi un bon collègue ! Ami Balance, lors des derniers tirages de la Française des jeux, vous avez constaté que quelques numéros de votre grille sont sortis, deux ou trois. Pas suffisamment pour gagner le gros lot, mais assez pour vous convaincre de ne pas en changer.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les activités actuelles créent des liens avec des collaborateurs. Vous établissez des liens agréables avec un chef. Votre personnalité rassure. Fixez des limites, car des collègues peuvent abuser de votre gentillesse. Ils pourraient ralentir votre cadence.

Vous risquez de craquer devant des articles ! Acheter des vêtements haut de gamme ou des tenues sexy peut vous attirer. Vénus en Taureau vous fait craquer. De bonnes résolutions sont bien difficiles à prendre. Pour le moment, les dépenses continuent.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Quelques doutes peuvent refaire surface pendant cette journée. Peut-être envisagez-vous de changer de travail ? C'est fort possible, Uranus vous incite au changement, et à l'inattendu. Une occasion pourrait se présenter, un coup de tête est possible !

L'aspect financier d'une nouvelle proposition professionnelle vous amène à réfléchir. Il faut peser le pour et le contre, mais vous avez envie d'accepter cette proposition, bien attractive pour votre carrière. Vous demandez l'avis de vos proches.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

L'un de vos collègues peut vous apporter de bons tuyaux, mais l'emballage de changer d'entreprise vous dessert ! Comparez les offres qui se présentent. Elles peuvent masquer la réalité d'un poste. Il est recommandé de rester dans votre fonction.

Seule la sagesse vous fera cesser des dépenses. Des petites sommes s'ajoutent et font un total peu négligeable ! Vos revenus fondent rapidement. Tentez de faire des soldes ou de dénicher de bonnes affaires ! Malgré ces achats, vous êtes à l'abri du besoin !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Côté professionnel, vous ne vous amusez pas à chercher les problèmes là où ils ne sont pas... En clair, vous serez déjà content d'avoir un travail, surtout en ces temps économiques plutôt difficiles. Vous vous direz cela avant tout pour relativiser.

Beaucoup de mouvements sur vos comptes... Heureusement, aujourd'hui, ils seront tous parfaitement maîtrisés. Tel un skieur, vous allez slalomer avec adresse pour éviter les tentations financières de toute société de consommation qui se respecte.



Poisson (19 février - 21 mars)

L'un de vos collègues peut vous apporter de bons tuyaux, mais l'emballage de changer d'entreprise vous dessert ! Comparez les offres qui se présentent. Elles peuvent masquer la réalité d'un poste. Il est recommandé de rester dans votre fonction.

Seule la sagesse vous fera cesser des dépenses. Des petites sommes s'ajoutent et font un total peu négligeable ! Vos revenus fondent rapidement. Tentez de faire des soldes ou de dénicher de bonnes affaires ! Malgré ces achats, vous êtes à l'abri du besoin !

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1010 **Malikilé**



Les sanctions anti-français
Ne nous laissons pas manipuler!



1011 **Malikilé**



Liberté provisoire
pour Oumar Marika
Que fera le tonitruant
homme politique ?



1012 **Malikilé**



De Montargis, Taï à la rencontre
de "Sira" à djaz Anka Wuli Mali V"
"Au sud, les gens commencent à partir de Chamoula"



1013 **Malikilé**



Operation Kaktoul
Du renfort pour le front
Sud à Sikasso



1014 **Malikilé**



Après les sanctions CEDEAD-UEMOA
Le Mali vers un bras de fer
ou un compromis ?



1015 **Malikilé**



Sanctions CEDEAD-UEMOA
La riposte du gouvernement



1016 **Malikilé**



Sanctions de la CEDEAD contre le Mali
Une pluie de réactions



1017 **Malikilé**



Chequeil Kokalla Maiga
L'Homme de l'Année 2021



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23